

Parvenus à l'âge convenable, les jeunes gens bien instruits, non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans les devoirs de bons chrétiens et de bons citoyens, s'établiront près de leurs parents, ou bien dans les belles terres du Lac Saint-Jean qu'ils cultiveront avec habileté, plaisir et profit. Ils seront à leur tour d'excellents maîtres pour leurs enfants et pour leurs voisins. Ainsi cet établissement sera une source de richesse pour la province entière.

Près du monastère il y a une magnifique petite île qui est destinée, quand ce sera possible, à recueillir les hommes qui voudront goûter les douceurs d'une pieuse solitude et se reposer des tracasseries du monde.

Les Trappistes, comme tout le monde le sait, n'ont d'autre richesse que leur pauvreté, leur travail, leur confiance en la Providence. Soyons les instruments de la Providence en les aidant à se procurer ce qui est nécessaire pour leur installation. Une quête dans toutes les paroisses de l'archidiocèse et les aumônes des communautés, pourront subvenir aux dépenses les plus urgentes.

Cette quête aura lieu un des dimanches de l'Avent, après avoir été annoncée le dimanche précédent par la lecture de cette circulaire, avec les explications nécessaires. Le produit en sera envoyé aussitôt que possible à Mgr Tétu.

Les Trappistes, après avoir travaillé le jour, passent une partie de la nuit à prier pour attirer les bénédictions de Dieu sur leurs bienfaiteurs. On peut dire qu'ils accomplissent à la lettre cette recommandation que Saint Paul faisait aux chrétiens de son temps : *Orantes omni tempore in spiritu ; priez en esprit en tout temps* (Eph. VI. 18).

Et nous devons avoir la confiance que Dieu accomplira la promesse qu'il a faite : *Si deux d'entre vous, mes disciples, demandent quelque chose, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux ; Si duo ex vobis consenserint super terram de omni re quamcumque petierint, fiet illis a Patre meo qui in cælo est* (Mat. XVIII. 19). Les prières de ces serviteurs de Dieu ne peuvent manquer d'être exaucées et d'attirer sur leurs bienfaiteurs d'abondantes bénédictions spirituelles et temporelles.

Agréez Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

E. A. CARD. TASCHEREAU,

Arch. de Québec.